



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-DE-STANDON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

SESSION SPÉCIALE

BUDGET MUNICIPAL

POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2022-2023-2024

Est, par les présentes, donné par le soussigné Michel Lacasse, directeur général/sec-trés. de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon, que le conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2021, à 19 h.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Saint-Léon-de-Standon, ce 18 novembre 2021

Michel Lacasse

Michel Lacasse, directeur général